

Résultat de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société.

**BILLON**

(Eurolist)

La Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Paris et d'Ile-de-France a fait connaître à l'Autorité des marchés financiers que, pendant la durée de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions BILLON, soit du 12 au 27 mars 2007 inclus, la société F2 Consulting a acquis, dans le cadre de la semi-centralisation, 176 040 actions BILLON au prix unitaire de 0,13 €, aucune action n'ayant été acquise sur le marché par ailleurs.

A la clôture de l'offre, F2 Consulting détient directement 916 236 actions et droits de vote BILLON, représentant 64,83% du capital et au moins 63,95% des droits de vote de la société (1).

- 
- (1) Sur la base d'un capital composé de 1 413 393 actions représentant au plus 1 432 699 droits de vote (y compris 69 628 actions auto-détenues privées de droits de vote), en application de l'article 223-11 du règlement général.